



# FORMATION POST-PERMIS

La formation post-permis, également appelée formation complémentaire post-permis, est un dispositif proposé aux jeunes conducteurs dans le cadre du permis probatoire. Elle a pour objectif de renforcer les compétences des conducteurs novices, d'améliorer leur sécurité au volant, et de réduire les risques d'accidents, qui sont statistiquement plus élevés durant les premières années de conduite.

## Accidentologie des jeunes conducteurs

Les statistiques de la Sécurité routière concernant l'accidentologie des jeunes conducteurs sont malheureusement assez préoccupantes. Voici quelques chiffres clés :

Surreprésentation des jeunes dans les accidents

- Les jeunes de 18 à 24 ans représentent **8% de la population** mais sont impliqués dans **17% des accidents mortels**.
- 1 jeune sur 5 décède sur la route la nuit.
- Un conducteur novice a **4 fois plus de risque** d'être impliqué dans un accident mortel qu'un conducteur expérimenté.
- Les conducteurs novices sont impliqués dans **24% des accidents mortels**, alors qu'ils représentent environ **11% des conducteurs**.

Facteurs aggravants

- **L'alcool** : 22% des conducteurs impliqués dans un accident mortel avec un taux d'alcoolémie positif ont entre 18 et 24 ans.
- **La vitesse** : 39% des jeunes reconnaissent dépasser les limitations de vitesse contre 27% pour l'ensemble de la population.
- **Le manque d'expérience** : Le risque d'accident est plus élevé durant les deux premières années après l'obtention du permis.

## Conséquences

Les accidents de la route sont la **1ère cause de mortalité et de handicap** chez les 18-25 ans. Chaque semaine, 11 jeunes âgés de 18 à 24 ans meurent sur la route. Près de 5 000 jeunes ont été hospitalisés en 2020 suite à un accident de la route.

Ces chiffres montrent l'importance de la sensibilisation et de la formation des jeunes conducteurs aux risques routiers. La formation post-permis, en permettant une meilleure prise de conscience des dangers et une amélioration des compétences, contribue à réduire ces statistiques alarmantes.

*Auto-école Ze Permis, 112 Boulevard Alsace Lorraine 64000 PAU*

*Tél : 06.52.58.71.37*

*Mail : [contact@zepermis.com](mailto:contact@zepermis.com)*

*[www.zepermis.com](http://www.zepermis.com)*

*Numéro d'agrément : E 18 064 0009 0*

# PROGRAMME

## **ARTICLE L. 223-1 DU CODE DE LA ROUTE**

La formation complémentaire est suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire, vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome.

Cette formation fait appel à l'auto-réflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

Le programme présenté ci-dessous définit un schéma qui permet à l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière - ci-après nommé « enseignant » - d'adapter son intervention en fonction des groupes.

L'ordre des séquences doit être respecté pour favoriser le processus d'acquisition de comportements sûrs dans l'objectif de prévenir la survenance d'accidents caractéristiques des usagers titulaires du permis de conduire depuis peu de temps et ayant peu d'expérience.

En évitant de faire appel à des cas d'accidents, les outils de la formation privilégient l'illustration de situations de conduite ou des questions de mobilité. Ils doivent également permettre, dès que possible, les travaux en groupes restreints.

Les enseignants doivent utiliser des outils spécifiquement adaptés pour travailler ces séquences et avoir bénéficié d'une formation pour leurs usages.

- Retour d'expérience des jeunes conducteurs sur leurs premiers mois de conduite.
- Sensibilisation aux risques routiers, à la vitesse, et à l'anticipation.
- Réflexion sur les comportements au volant, la gestion du stress et des émotions (fatigue, alcool, distractions, etc.).
- Exercices pratiques et théoriques pour améliorer la conduite et les réflexes.
- Simulation de situations dangereuses et analyse des réactions adaptées.

### **- MATINÉE :**

*Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes*

### **- APRÈS-MIDI :**

*Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables. Les stratégies de mobilité*

*Auto-école Ze Permis, 112 Boulevard Alsace Lorraine 64000 PAU*

*Tél : 06.52.58.71.37*

*Mail : [contact@zepermis.com](mailto:contact@zepermis.com)*

*[www.zepermis.com](http://www.zepermis.com)*

*Numéro d'agrément : E 18 064 0009 0*

Le « bonus » accordé pour avoir suivi cette formation est une acquisition de point plus rapide selon le modèle ci-dessous

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE  
OBTENU À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019

## COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC “ UNE FORMATION POST PERMIS ” ?



### CAS N°1 :

*J'ai eu le permis en conduite traditionnelle*

#### SANS

*la formation post permis*



#### AVEC

*la formation post permis*



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

Auto-école Ze Permis, 112 Boulevard Alsace Lorraine 64000 PAU

Tél : 06.52.58.71.37

Mail : [contact@zepermis.com](mailto:contact@zepermis.com)

[www.zepermis.com](http://www.zepermis.com)

Numéro d'agrément : E 18 064 0009 0

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE  
OBTENU À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019

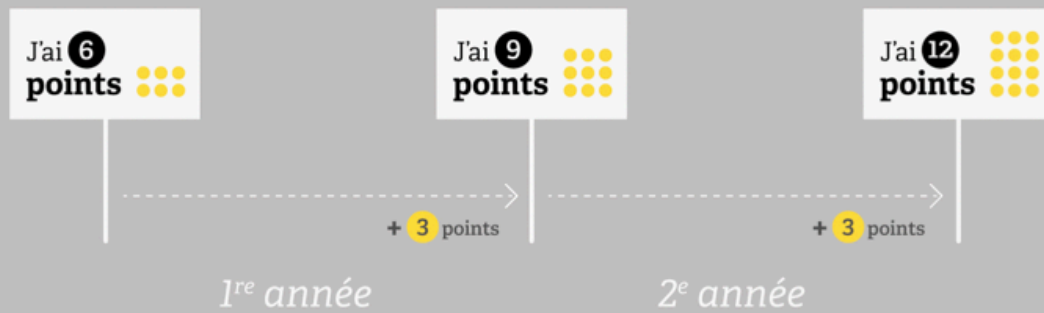
## COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



### CAS N°2 :

*J'ai eu le permis en conduite accompagnée*

#### **SANS** la formation post permis



#### **AVEC** la formation post permis



Auto-école Ze Permis, 112 Boulevard Alsace Lorraine 64000 PAU  
Tél : 06.52.58.71.37

Mail : [contact@zepermis.com](mailto:contact@zepermis.com)

[www.zepermis.com](http://www.zepermis.com)

Numéro d'agrément : E 18 064 0009 0